2e circ.

République Française — Département de La LOZÈRE

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

2me CIRCONSCRIPTION

Mes chers Concitoyens,

Le vote positif du Référendum, à une éclatante majorité, entraînait de nouvelles élections législatives.

Député sortant, c'est avec confiance que je fais acte de candidature dans la circonscription de **MARVEJOLS** dont les Conseillers Généraux, *à l'unanimité*, ont décidé de soutenir ma candidature.

Lors des élections de 1956, je proposais, en tête de programme l'indispensable réforme de la Constitution. — Elle nous est venue à l'heure ultime, sans trouble ni désordre, dans une parfaite légalité. Le plan constitutionnel établi, il faut construire la Vme République. Il faut nous engager avec courage et volonté sur les voies nouvelles que nous ouvrent le rajeunissement de la France et les chances offertes :

COMMUNAUTÉ FRANCO-AFRICAINE, gage d'une plus grande vigueur économique et politique, avec ce trait d'union indispensable de l'Algérie enfin pacifiée et du Sahara français qui apporte au Pays et à sa Jeunesse des ressources inépuisables.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE et au delà, **COMMUNAUTÉ EURAFRICAINE,** éléments de prospérité et de paix.

Mais pour cette réalisation d'ensemble, née de la rapidité du progrès, de l'effacement des distances et d'un véritable humanisme chrétien, il est nécessaire que nous pensions à restaurer **notre économie interne,** afin de la garantir face à l'abaissement des frontières.

De même que **les libertés et les prérogatives de la famille** doivent se maintenir dans le cadre national, ainsi faut-il préserver dans les Communautés plus vastes les droits des citoyens français.

C'est pourquoi sans retard, en accord avec les **professions** et leurs **organismes** représentatifs, nous devons *reconsidérer notre politique économique agricole, commerciale, industrielle et artisanale,* sur les divers plans de la *Formation professionnelle, de la Fiscalité, des Prix, de l'Equipement, de la Circulation et des Marchés.*

En face des nécessités économiques et sociales, les querelles partisanes sont, aujourd'hui, largement dépassées. — Une action commune s'impose pour **l'amélioration du niveau de vie de tous les Travailleurs,** dans le respect des libertés.

Sans distinction de classes, les travailleurs réclament, à bon droit, le maintien du *Plein Emploi,* la sécurité des *Salaires et des Prestations Sociales* et des garanties suffisantes pour la vieillesse.

L'équité exige que sur tous ces points, satisfaction soit donnée à TOUS, aux **Exploitants Ruraux,** aux **Artisans** et **Commerçants,** comme aux *Travailleurs de l'Industrie, de la Fonction Publique et des Professions Libérales.*

En outre, parce que la preuve est faite que la prospérité des *Entreprises Familiales* établit le meilleur équilibre humain, politique, économique et social, il est nécessaire de les aider et de favoriser leur développement dans les diverses branches d'activités.

Enfin nous devons exiger la Décentralisation, la Réforme de la Fonction Publique et, en même temps, la **réduction du train de vie de l'Etat** et la suppression de toutes les dépenses inutiles.

Mais de façon toute particulière nous devons penser à **La LOZÈRE,** parce qu'elle est notre *petite Patrie* et le cadre premier de nos travaux, de plus parce qu'elle est *déshéritée,* digne d'une attention spéciale et susceptible d'être donnée en exemple. — Pour elle et pour les départements similaires, un *régime particulier* doit être instauré d'urgence pour éviter l'exode d'une belle jeunesse.

Plus de vingt années d'exercice professionnel et d'activités extra-professionnelles diverses (Conseiller Général, Président de la Caisse d'Allocations Familiales et de plusieurs organismes économiques et sociaux), plus de vingt années de vie active au sein du département, jour après jour, m'en ont fait connaître **tous les besoins**.

Au cours des trois ans de cette législature, j'ai lutté sur le plan national avec mes collègues parlementaires : M. le Sénateur BONNET et M. l'Abbé VIALLET pour attirer l'attention des Pouvoirs Publics sur la situation *exceptionnelle* de la Lozère qui exige des moyens *exceptionnels*.

Nous avons obtenu des crédits importants pour la reconstruction urbaine et rurale, la voirie, les adductions d'eau, l'électrification ; la mise en œuvre du plan d'expansion économique départemental et le développement du Tourisme et de l'Hôtellerie.

Ceci représente **plusieurs milliards de travaux** et comble, en partie, le retard qui affectait l'économie Lozérienne toute entière.

A la lumière de l'expérience acquise et avec l'appui du Conseil Général, je poursuivrai ces réalisations en exigeant que l'**Etat prenne à sa charge les dépenses** que le département ne peut plus supporter, et nous donne une aide substantielle permettant d'assainir nos budgets locaux et de décharger les contribuables Lozériens des lourds impôts qui les accablent.

J'apporterai une attention toute particulière au sort des **familles** dont je connais les tâches et les difficultés. Dois-je souligner que je suis père de cinq enfants et que mon suppléant, le dévoué Docteur GOURDON, Conseiller Général de St-Chély-d'Apcher, est lui-même père de six enfants et Vice-Président des *Associations Familiales*.

Je suis prêt à poursuivre avec énergie toutes ces œuvres d'intérêt général, et prêt également, comme je l'ai fait, à répondre à TOUTES les requêtes justifiées, notamment des *Anciens Combattants et Victimes de guerre, petits Retraités, vieux Travailleurs salariés, etc...*

La législature qui s'achève a été si occupée et bousculée par les événements intérieurs et extérieurs qu'il n'a pas été possible de tenir partout des permanences. — A la faveur de l'organisation nouvelle et en raison de l'attribution d'une circonscription déterminée, je peux prendre l'engagement de tenir des permanences à intervalles réguliers dans les différents chefs-lieux de Canton et de visiter périodiquement les Communes.

Chers Concitoyens,

si vous me renouvelez votre confiance, ma fierté sera grande et j'honorerai de mon mieux

l'INVESTITURE QUE VOUS M'AUREZ DONNÉE VOUS-MÊMES.

VIVE LA FRANCE !

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

VIVE L'ARRONDISSEMENT DE MARVEJOLS !

H. TRÉMOLET de VILLERS
DÉPUTÉ
CONSEILLER GÉNÉRAL DE LA LOZÈRE
CANDIDAT INDÉPENDANT ET PAYSAN

Docteur Gabriel GOURDON
CONSEILLER GÉNÉRAL

IMP. CASTANIER-GUERRIER MARVEJOLS